



**CODE DE
CONDUITE**



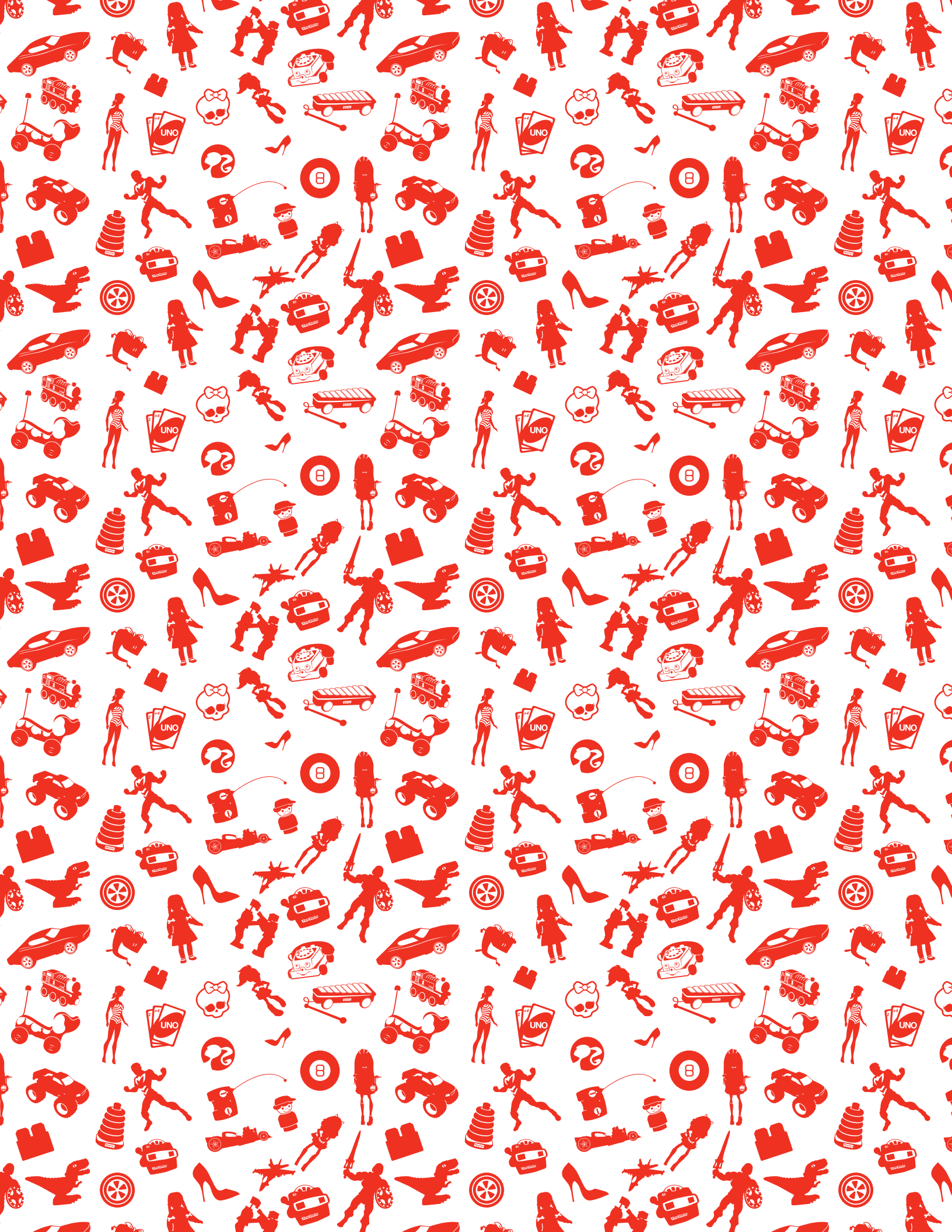


Table des matières

	Introduction 	4
	Le Code de conduite constitue notre énoncé général en matière d'éthique professionnelle	5
	À qui s'applique le Code?	6
	Les employés ayant des rôles de direction ont des responsabilités supplémentaires	6
	Quelles sont les conséquences d'un manquement à l'éthique?	7
	Vers qui faut-il se tourner pour demander des conseils ou pour exprimer des préoccupations?	7
	Conflits d'intérêts 	8
	Situations courantes	10
	Membres de la famille et liens personnels étroits	10
	Cadeaux et divertissements d'affaires	11
	Activités externes	15
	Demander conseil et de l'aide	17
	Opportunités d'affaires 	18
	Nos responsabilités 	20
	Nos responsabilités mutuelles	21
	Respect et diversité	
	Santé et sécurité des employés	
	Notre responsabilité envers les consommateurs	24
	Qualité et sécurité des produits	
	Informations relatives aux consommateurs	
	Publicité et promotion	
	Notre responsabilité envers les actionnaires	26
	Protection des biens de Mattel	
	Informations privilégiées et opérations sur valeurs mobilières	
	Communications avec les investisseurs	
	Exactitude des registres de l'entreprise, des rapports publics et des communications	
	Communications d'affaires	
	Conservation des dossiers	
	Notre responsabilité envers nos partenaires commerciaux	32
	Faire affaire avec des tiers	
	Traitement équitable	
	Pratiques responsables en matière de fabrication et de distribution	
	Pratiques en matière d'achats	
	Clients gouvernementaux	
	Notre responsabilité en matière de concurrence loyale	34
	Rassembler de l'information sur la concurrence	
	Concurrence loyale et lois antitrust	
	Notre responsabilité envers les communautés	35
	Services rendus aux communautés	
	Environnement et développement durable	
	Communications avec les médias	
	Notre responsabilité envers le gouvernement et le respect de la loi	36
	Quelle est la loi qui s'applique?	
	Activités politiques	
	Lois anti corruption	
	Blanchiment d'argent	
	Commerce international	
	Comment obtenir de l'aide et exprimer des préoccupations 	42
	Généralités	43
	Communiquer des préoccupations ou des plaintes en matière de comptabilité ou d'audit	45

Introduction



MATTEL

Introduction

Le Code de conduite constitue notre énoncé général en matière d'éthique professionnelle

Le Code de conduite est un énoncé des normes de comportement éthique dans la conduite des affaires de Mattel, fondé sur notre engagement à adhérer aux valeurs de Mattel et à respecter la loi.

Chez Mattel, nos valeurs sont les suivantes:

Jouer franc jeu

Agir avec une intégrité inébranlable en toutes circonstances.
Se traiter mutuellement avec respect et dignité.
Être responsable des conséquences de chaque action et décision.
Se faire mutuellement confiance de prendre les bonnes décisions.

Jouer ensemble

Travailler en équipe pour réaliser notre plein potentiel.
Former des partenariats durables et nouer des relations productives.
Enrichir les communautés dans lesquelles nous travaillons et habitons.

Jouer avec passion

Faire preuve d'innovation et de créativité sans pareilles afin d'avoir une influence positive sur la vie des enfants et des familles partout dans le monde.
Avoir l'ingéniosité, l'engagement et la confiance qui entraînent le changement.

Jouer pour se développer

Penser de façon créative et prendre des risques intelligents. Récompenser l'innovation dans chaque aspect de notre entreprise.
Être un chef de file, livrer une qualité supérieure et dépasser les objectifs.

L'énoncé des valeurs comprend un engagement à **agir avec une intégrité inébranlable**.

Cela comprend l'obligation de respecter les lois des pays et des communautés dans lesquels nous opérons. En tant qu'entreprise internationale exerçant ses activités partout dans le monde, les opérations de Mattel sont soumises aux lois de nombreux pays. Nous devons respecter toutes les lois et les réglementations applicables partout où Mattel fait affaire.

Ce Code de conduite décrit nos vastes responsabilités. Vous trouverez d'autres lignes directrices dans les politiques, les procédures, les manuels des employés et autres directives de l'entreprise. Toutes les lignes directrices établies pour nos activités doivent être cohérentes avec les normes de comportement éthique décrites dans le Code de conduite.

Les employés doivent se conformer au Code de conduite, aux politiques de l'entreprise et aux lois qui régissent nos activités.



Rappel

A chaque fois que vous lisez "Mattel" dans le Code, cela signifie Mattel, Inc. ainsi que chacune de ses filiales et de ses unités d'affaires.

Le Code de conduite de Mattel s'applique aux employés de toutes les entreprises de la famille Mattel, dont Mattel, Inc., Fisher-Price, Inc., American Girl Brands LLC, Radica Enterprises Ltd. et toutes les autres filiales de Mattel dans le monde.



Rappel

Les employés peuvent trouver de nombreuses politiques de l'entreprise et autres lignes directrices sur le site intranet pour les employés de Mattel.

**« Agir avec
une intégrité
inébranlable »**



Introduction

À qui s'applique le Code?

Le Code de conduite s'applique à tous les employés de Mattel (y compris les employés temporaires, à temps partiel et saisonniers).

Certaines dispositions du Code de conduite s'appliquent aussi aux membres du Conseil d'administration de Mattel (les « administrateurs »).

Les employés ayant des rôles de direction ont des responsabilités supplémentaires

Les dirigeants doivent favoriser un environnement de travail éthique en

- donnant l'exemple, en adoptant un comportement éthique dans l'exercice de leurs propres fonctions,
- s'assurant que les employés comprennent que les résultats de l'entreprise ne sont jamais plus importants que le respect des normes de comportement éthique,
- s'assurant que les employés connaissent bien les normes de comportement éthique du Code de conduite et des politiques de l'entreprise qui se rapportent à l'accomplissement de leur travail,
- encourageant une libre communication concernant les pratiques commerciales et les questions d'éthique,
- abordant les incidents de comportement non éthique, y compris par la formation, l'accompagnement et les actions disciplinaires, le cas échéant, et
- reconnaissant et récompensant les comportements éthiques.



**OBLIGATION DE
RENDRE COMPTE
RESPECT
INTÉGRITÉ
DIGNITÉ
CONFIANCE**

Introduction

Quelles sont les conséquences d'un manquement à l'éthique?

Les manquements à l'éthique et les infractions au Code de conduite et aux politiques de l'entreprise peuvent avoir des incidences négatives sur les activités et la réputation de Mattel, et de graves conséquences pour toutes les parties prenantes de Mattel, y compris les employés, les actionnaires, les consommateurs, les partenaires commerciaux et les communautés.

Chaque fois que Mattel aura connaissance d'une violation au Code de conduite, à une politique de l'entreprise ou à la loi, nous agirons pour résoudre le problème et empêcher que cela ne se reproduise. En fonction des circonstances, les mesures correctives et préventives pourront inclure de la formation, des conseils et des actions disciplinaires, allant jusqu'au congédiement, et des poursuites civiles ou pénales.

Vous avez le devoir de protester quand vous vous trouvez dans une situation qui, selon vous, peut enfreindre ou mener à enfreindre le Code de conduite, une politique de l'entreprise ou la loi.

Vers qui faut-il se tourner pour demander des conseils ou pour exprimer des préoccupations?

Les employés qui ont des questions au sujet du Code de conduite, d'une politique de l'entreprise ou d'un comportement qui risque d'enfreindre ces normes peuvent chercher de l'aide auprès des interlocuteurs suivants :

- Les superviseurs sont disponibles pour répondre aux questions, et ils connaissent bien les lignes directrices de l'entreprise qui s'appliquent à leurs secteurs d'activités.
- Les représentants des ressources humaines sont les meilleures ressources pour les questions relatives à l'emploi, les avantages sociaux et les problèmes sur le lieu de travail.
- Le Service juridique peut donner des conseils sur les lois applicables et sur la façon de mener les activités de Mattel dans le respect de la loi.
- La ligne téléphonique directe sur l'éthique de Mattel est un numéro sans frais à la disposition des employés 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Les employés qui appellent la ligne téléphonique directe sur l'éthique peuvent choisir l'anonymat, mais ils sont encouragés à s'identifier et à donner autant d'informations que possible pour que l'entreprise puisse mener une enquête efficace sur le problème signalé.

Toutes les questions et préoccupations seront traitées de façon discrète et équitable, et toutes représailles à l'encontre d'un employé qui a fait part d'une préoccupation d'ordre éthique sont interdites.

Reportez-vous à la section « Comment obtenir de l'aide et exprimer des préoccupations » pour la marche à suivre pour faire part de préoccupations en matière de comptabilité et d'audit.

Ressources

Les employés ont à leur disposition un certain nombre de ressources d'informations et de conseils:

- Superviseur
- Représentant RH
- Service juridique
- Ligne téléphonique directe sur l'éthique (EthicsLine)

Voir la section Comment trouver de l'aide pour plus d'informations pour obtenir des conseils et exposer des préoccupations.

N'oubliez pas

Des représailles envers un employé qui, de bonne foi, rapporte une préoccupation d'ordre éthique ne seront pas tolérées. Tout employé qui se croit l'objet de représailles pour avoir rapporté un problème de bonne foi ou pour avoir aidé de bonne foi à une enquête mener par Mattel doit le rapporter aussitôt au Service des ressources humaines, au Service juridique, au Service d'audit interne ou au Service de sécurité mondiale ou appeler la ligne téléphonique directe sur l'éthique.

Attention

Outre la responsabilité des sociétés, une infraction à certaines lois peut entraîner des sanctions pénales à l'encontre d'individus et éventuellement des peines d'emprisonnement.

Conflits
d'intérêts



MATTEL

Conflits d'intérêts

Conflits d'intérêts

Un conflit d'intérêts survient chaque fois que nos intérêts personnels risquent d'affecter notre jugement sur ce qui est dans le meilleur intérêt de Mattel ou de rendre difficile le fait de faire notre travail pour Mattel de façon objective et efficace.

Les employés et les administrateurs doivent agir dans le meilleur intérêt de Mattel, sans prendre en compte leurs intérêts personnels ni la possibilité de profiter d'un avantage personnel.

Il est très important de tenir compte des apparences de conflit d'intérêts puisque celles-ci peuvent porter atteinte à la réputation de Mattel au même titre que des conflits d'intérêts réels. Les employés responsables de l'achat de biens et services doivent être tout particulièrement conscients des risques de conflits d'intérêts.

Parlez à votre superviseur et à votre représentant des ressources humaines chaque fois que vous prenez conscience d'un conflit d'intérêts potentiel, car ils peuvent vous aider à déterminer s'il existe un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent.



« Il est très important de tenir compte des apparences de conflit d'intérêts, puisque celles-ci peuvent porter atteinte à la **réputation de Mattel au même titre que des conflits réels. »**



Conflits d'intérêts

Situations courantes

Il n'est pas possible d'énumérer toutes les situations qui pourraient créer un conflit d'intérêts. Les situations courantes de conflit d'intérêts impliquent **les relations, les investissements financiers et un deuxième emploi.**

Membres de la famille et liens personnels étroits

L'attribution de travail impliquant des membres d'une même famille ou des employés qui ont des liens personnels étroits peut déboucher sur un conflit d'intérêts réel, potentiel ou apparent et créer un environnement de travail négatif ou non professionnel. Par conséquent, il se peut qu'une personne ne soit pas engagée ou promue à un poste qui dépend directement ou indirectement d'un membre de sa famille ou d'un employé avec lequel la personne a des liens personnels étroits.

Qui est membre de votre famille?

Un membre de la famille est toute personne qui est liée par le sang, le mariage ou l'adoption.

Qu'est-ce que des liens personnels étroits?

Un partenaire de l'un ou l'autre sexe, quiconque réside avec un employé, des amis proches et des personnes qui se fréquentent.

Les postes et attributions de travail seront accordés sur la base des qualifications, des compétences et des résultats, et non sur celle des relations familiales ou personnelles.

Les représentants RH et les superviseurs doivent être consultés quand une relation familiale ou personnelle entre des employés pourrait constituer un conflit réel, potentiel ou apparent.

Questions et Réponses

Question : Mon colocataire et moi travaillons tous les deux pour Mattel. Y a-t-il conflit d'intérêts?

Réponse : Cela dépend de votre poste et de vos tâches. Les employés qui ont des liens personnels étroits ne devraient pas travailler ensemble dans une relation hiérarchique directe ou dans des circonstances qui pourraient mener à un traitement préférentiel, réel ou perçu, ou à un manque d'objectivité.

Vous devriez vous assurer que votre représentant RH est au courant de ce conflit d'intérêts potentiel, de façon à pouvoir prendre des mesures appropriées pour garantir que vos emplois chez Mattel ne créent pas un conflit d'intérêts pour vous ou votre colocataire.



Conflits d'intérêts

Cadeaux et divertissements d'affaires

Les cadeaux et les divertissements d'affaires peuvent être utiles pour renforcer les relations d'affaires. **Mais il ne faut ni offrir ni accepter un cadeau, une faveur ou une invitation si cela impose ou paraît imposer une obligation à son bénéficiaire.**

Nous ne devons ni demander ni solliciter des cadeaux personnels, des faveurs, des invitations ou des services. De plus, nous ne devons pas utiliser notre position chez Mattel pour demander à des vendeurs de nous accorder un traitement préférentiel personnel en matière de prix, conditions et prêts.



Questions et Réponses

Question: Un fournisseur m'a envoyé un panier cadeau dispendieux pour la fin d'année. Puis-je l'accepter?

Réponse: Afin d'éviter l'apparence d'un conflit d'intérêts, il convient de ne pas accepter de cadeaux dont la valeur dépasse 100 \$US. Vous devriez renvoyer le cadeau au fournisseur avec une lettre expliquant que la Politique en matière de conflit d'intérêts de Mattel ne vous permet pas d'accepter de tels cadeaux. Si vous croyez qu'il serait impossible ou discourtis de refuser le cadeau, il convient d'en faire don par le biais des programmes philanthropiques de Mattel.

Question: J'ai été invité à une conférence qui est parrainée par un fournisseur. Le fournisseur a offert de payer tous mes frais de déplacement, billets d'avions, repas et logement. Puis-je l'accepter?

Réponse: Vous ne pouvez pas accepter l'offre du fournisseur de payer vos frais de déplacement pour participer à la conférence. Si votre présence à cette conférence est profitable aux intérêts commerciaux de Mattel, c'est Mattel qui devrait couvrir vos frais de voyage. Si Mattel paie pour que vous vous rendiez à la conférence, vous pouvez alors prendre part aux repas et aux activités dans le cadre de la conférence, à condition qu'ils ne soient ni trop dispendieux ni excessifs.

« Il ne faut ni offrir ni accepter un cadeau, une faveur ou une invitation si cela impose ou paraît imposer une obligation à son bénéficiaire. »

Conflits d'intérêts



• Cadeaux

Il convient de faire preuve de prudence et de modération lorsqu'on envisage d'accepter ou d'offrir un cadeau.

Accepter des cadeaux

En règle générale, nous ne devons pas accepter de cadeaux de la part de partenaires commerciaux ou de concurrents. Il est possible d'accepter de petits cadeaux (d'une valeur ne dépassant pas 100 \$US d'une seule source en une même année). Tout cadeau d'une valeur supérieure à 100 \$US doit être renvoyé à son expéditeur avec une lettre explicative. Cependant, s'il est impossible ou discourtois de refuser un cadeau, il doit être donné à une œuvre caritative par le biais des programmes philanthropiques de Mattel.

Les employés ne sont pas autorisés à accepter des cadeaux en espèces ou quasi-espèces (chèques, obligations d'épargne, actions ou autres titres de sociétés) quelle qu'en soit la valeur. Les chèques-cadeaux et les cartes-cadeaux qui permettent au bénéficiaire de choisir parmi une large gamme de produits et de services peuvent être considérés comme des quasi-espèces. Il est donc recommandé aux employés de consulter leur représentants RH avant d'accepter un chèque-cadeau ou une carte-cadeau.

Offrir des cadeaux

Il ne faut pas offrir de cadeau à moins qu'il ne s'agisse d'un geste ou d'une courtoisie ordinaire, d'une pratique commerciale habituelle et que ce soit approprié et raisonnable dans les circonstances.

Il ne faut pas offrir de cadeau si nous savons que l'offre enfreindrait les politiques de l'employeur du bénéficiaire. Nous devons toujours consulter le Service juridique avant d'offrir des cadeaux à des fonctionnaires.

Voir la discussion sur les lois anticorruption dans la section « Notre responsabilité envers le gouvernement. »



Le saviez-vous

Certains sites de Mattel situés à l'extérieur des E.U. ont fixé à un montant inférieur la valeur maximale des cadeaux qui peuvent être acceptés par les employés de Mattel. Assurez-vous de connaître la limite applicable au site où vous vous trouvez. Si vous avez des questions, consulter votre représentant RH.



Conflits d'intérêts



Questions et Réponses

Question : Un fournisseur m'a envoyé une carte-cadeau American Express de 50 \$US. Puis-je l'accepter?

Réponse : Une carte-cadeau qui vous permet de choisir parmi une vaste gamme de produits et de services est considérée comme un quasi-espèce. Il est strictement interdit d'accepter des cadeaux en espèces ou quasi-espèces, quel qu'en soit le montant. Vous devriez renvoyer ce cadeau au fournisseur et lui expliquer que les politiques de Mattel ne vous permettent pas d'accepter un tel cadeau.

Question : Un acheteur d'un important distributeur se marie et j'aimerais envoyer un ensemble de verres en cristal provenant d'une boutique de produits design exclusifs comme cadeau de mariage de la part de Mattel. Est-ce un conflit d'intérêts potentiel?

Réponse : Vous ne devez pas offrir un cadeau qui risque d'influencer le jugement de votre client ou de donner à entendre qu'il peut être influencé. Avant d'envoyer un cadeau, posez-vous les questions suivantes :

- Quelle est la valeur du cadeau que vous envisagez d'envoyer?
- S'agit-il d'un bien qu'il convient d'offrir dans ces circonstances?
- Est-ce compatible avec les pratiques commerciales habituelles?
- Avez-vous connaissance de politiques ou de pratiques du client en matière de cadeaux qui pourraient être violées par ce cadeau?
- Qu'en penserait un tiers?

Vous devriez en discuter avec votre superviseur et votre représentant RH qui peuvent vous aider à examiner objectivement ces questions.

Question : Un fonctionnaire local est le décideur clé dans une transaction commerciale internationale. Il vous a invité à vous joindre à sa famille et à lui pour un dîner. On vous a dit qu'il était de coutume d'apporter un cadeau pour une telle occasion. Que devriez-vous faire?

Réponse : Il faut être spécialement prudent lorsqu'il s'agit de fonctionnaires étrangers afin d'éviter toute infraction à la loi intitulée U.S. Foreign Corrupt Practices Act (loi des États-Unis sur les pratiques de corruption à l'étranger) ainsi que les lois similaires d'autres pays.

Bien qu'il puisse être habituel d'offrir un petit cadeau de valeur symbolique, même un tel cadeau pourrait être interprété comme une violation à ces lois. Vous devez demander l'approbation préalable du Service juridique de Mattel.

Conflits d'intérêts

• Divertissements d'affaires

Nous pouvons accepter ou offrir des divertissements ou des repas d'affaires qui sont raisonnables dans le cadre de nos activités et qui favorisent les intérêts de l'entreprise. Par exemple : assister à un événement culturel local, un événement sportif ou un repas d'affaires avec un partenaire commercial (un client ou un fournisseur par exemple).

Cependant, si le partenaire commercial n'y assiste pas avec nous, l'événement n'est pas considéré comme un divertissement d'affaires. Il s'agit plutôt d'un cadeau, soumis à la limite de 100 \$US décrite ci-dessus.



Questions et Réponses

Question : Un vendeur m'invite parfois à déjeuner. Nous discutons affaires, sports, parlons de nos familles et de nos intérêts personnels pendant le repas. Est-ce approprié?

Réponse : Des repas ou des invitations occasionnels pour discuter affaires et renforcer des relations d'affaires sont appropriés à condition qu'ils ne soient ni trop coûteux ni fréquents.

Question : Un fournisseur m'a invité à me joindre à lui à un match de baseball. À la dernière minute, il a dû annuler ses plans et m'a offert d'utiliser les billets, en suggérant que j'aimerais peut-être inviter des amis. Est-ce un conflit d'intérêts potentiel?

Réponse : Assister à des événements sportifs avec un partenaire commercial peut renforcer les relations d'affaires. Cependant, si le partenaire ne peut pas assister à l'événement avec vous, les billets sont considérés comme un cadeau, soumis à la limite annuelle de 100 \$US.

Question : Un fournisseur m'a invité à un match de championnat. Il est difficile d'obtenir des billets pour ce match auquel nous assisterons dans la loge de luxe de l'entreprise du fournisseur. Mon interlocuteur dans cette entreprise et d'autres collègues à lui seront présents. Est-ce un conflit d'intérêts potentiel?

Réponse : Bien qu'assister à des événements sportifs ou culturels puisse être une bonne occasion de créer ou de renforcer des relations d'affaires, il convient de prendre en compte les circonstances. Accepter cette invitation peut donner l'impression que vous ou Mattel vous retrouverez dans l'obligation d'accorder à ce fournisseur un traitement préférentiel lors de ses futures transactions avec Mattel. Vous devriez consulter votre superviseur ou votre représentant RH pour qu'il vous aide à prendre une décision objective.



Conflits d'intérêts

Activités externes

• Deuxième emploi

Mattel attend de ses employés qu'ils se consacrent à remplir leurs responsabilités chez Mattel. Des emplois secondaires et autres responsabilités pourraient empiéter sur cet engagement.

Par conséquent, nous devons obtenir l'approbation du Service des ressources humaines avant

- d'accepter un deuxième emploi,
- de créer une entreprise ou lancer un projet personnel, ou
- d'accepter un poste de conseiller, de consultant, de dirigeant ou d'administrateur

dans des circonstances qui pourraient être en conflit avec notre capacité à accomplir les fonctions de notre poste ou créer un conflit d'intérêts potentiel.

Les compétences acquises et utilisées chez Mattel ne doivent pas être utilisées d'une manière qui pourrait nuire aux activités de Mattel. Fournir des services à quelque titre que ce soit à une organisation qui est, d'une façon ou d'une autre, en concurrence avec Mattel, ou se livrer à une initiative personnelle qui fait concurrence à Mattel d'une manière ou d'une autre constitue un conflit d'intérêts et est interdit. La prestation de services à quelque titre que ce soit à des fournisseurs ou des clients de Mattel présente un risque élevé de conflit d'intérêts et doit être approuvée par le Service des ressources humaines.



N'oubliez pas



Les intérêts commerciaux de Mattel couvrent une vaste gamme de produits pour les enfants et les familles. Lorsqu'on se demande si des activités externes risquent d'empiéter sur les intérêts commerciaux de Mattel, il est important de penser à tous les secteurs d'activité actuels et potentiels de Mattel.

Questions et Réponses

Question : Il m'a été demandé de siéger au conseil d'administration d'une autre entreprise. Y a-t-il quelque chose que je doit prendre en considération avant d'accepter ce poste?

Réponse : Vous devez prendre en considération des facteurs qui pourraient indiquer un conflit d'intérêts potentiel :

- L'entreprise est-elle un concurrent ou un partenaire commercial de Mattel?
- Les activités de l'entreprise sont-elles liées de quelque façon aux activités de Mattel?
- Sera-t-il attendu de vous que vous utilisiez des compétences ou des informations apprises en cours d'emploi chez Mattel?
- Combien de temps devriez-vous y consacrer?

Vous devez obtenir l'approbation écrite du Service des ressources humaines avant d'accepter de prendre un poste dans une autre entreprise à quelque titre que ce soit (membre du conseil d'administration par exemple) dans des circonstances qui peuvent entrer en conflit avec les responsabilités de votre poste ou créer un conflit d'intérêts potentiel.

Question : Mon frère m'a demandé de l'aider à démarrer une petite entreprise assurant des services de nettoyage à domicile. J'ai récemment participé à la mise en place chez Mattel de procédés pour gagner du temps et réduire les coûts. Ces procédés pourraient aussi être efficaces dans l'entreprise de mon frère. Je peux l'aider les fins de semaine, cela n'aura donc aucun effet sur mon travail chez Mattel. Puis-je aider mon frère?

Réponse : Vous pouvez travailler à des activités externes en utilisant vos compétences, connaissances et expériences à condition que ce travail ne perturbe pas vos responsabilités quotidiennes au travail, mais vous ne devez pas utiliser la propriété intellectuelle de Mattel, y compris les secrets commerciaux ou les informations confidentielles, dans vos activités externes.

Les procédés de Mattel peuvent être des secrets commerciaux ou des informations confidentielles s'ils ne sont ni connus ni à la disposition du public, et s'ils donnent un avantage concurrentiel à Mattel en lui permettant d'être plus efficace. Les méthodes d'exploitation que vous avez contribué à développer et à mettre en œuvre peuvent entrer dans cette catégorie.

Peu importe que vous soyez payé pour votre travail. Vous pourriez avoir un conflit, même si vous l'aidez gratuitement.

Vous devriez en discuter avec votre représentant RH afin de décider s'il y a un conflit d'intérêts potentiel ou non avant d'accepter d'aider votre frère.

Conflits d'intérêts

• Investissements



Nos investissements personnels ne doivent ni influencer ni sembler influencer les décisions d'affaires que nous prenons au nom de Mattel.

Par exemple, si nous sommes en position de prendre des décisions qui pourraient avoir une incidence significative sur l'activité d'un fournisseur ou d'un client, nous devons éviter tout investissement chez ce fournisseur ou client qui pourrait influencer ou sembler influencer nos décisions d'affaires.

Nous devons aussi éviter tout investissement chez un concurrent qui pourrait influencer ou sembler influencer nos décisions d'affaires.

• Servir les organismes communautaires ou à but non lucratif

Mattel apporte son soutien à des organismes communautaires ou à but non lucratif par le biais de programmes philanthropiques, y compris le « Mattel Children's Foundation » et le « Signature Partnerships », par des contributions financières, des dons de jouets et autres moyens.

Mattel offre aux employés la possibilité de participer à ses programmes philanthropiques et les encourage à soutenir des organismes caritatifs et nos communautés par des activités de bénévolats. Cependant, il convient de ne pas laisser nos activités de bénévolat s'ingérer dans la conduite des affaires de Mattel.

Lorsque l'on s'engage dans des activités qui ne sont liées ni aux affaires de Mattel ni aux activités de bénévolat pour soutenir les programmes philanthropiques de Mattel, il ne faut pas se prévaloir de sa position chez Mattel de façon à faire croire à des personnes externes que l'on agit pour le compte de Mattel ou que Mattel prend une part active ou soutient ces activités.

N'oubliez pas



Si vous publiez vos opinions personnelles sur des sites de médias sociaux, n'utilisez pas votre titre chez Mattel et ne faites pas allusion à vos liens avec Mattel d'une façon qui pourrait laisser croire que vous vous exprimez au nom de Mattel.



Conflits d'intérêts

Demander conseil et de l'aide



Nous devons discuter de toute question relative aux conflits d'intérêts avec nos superviseurs et les représentants RH, et consulter le Service juridique si nécessaire.

Des lignes directrices spécifiques sur ces situations et autres situations courantes sont données dans la **Politique en matière de conflits d'intérêts**.

Questions et Réponses

Question : Je possède quelques actions de la grande entreprise cotée en bourse qui fournit les photocopieurs et les imprimantes pour tous les sites de Mattel. Est-ce un conflit d'intérêts?

Réponse : En règle générale, un petit investissement dans une entreprise cotée en bourse qui fournit des marchandises ou des services à Mattel ne créera pas de conflit d'intérêts. Si vous participez à la prise de décision au nom de Mattel concernant les marchandises et les services, cela peut constituer un conflit d'intérêts. Dans ce cas, il convient de mettre votre représentant RH au courant de votre investissement.

Question : Je fais partie d'une organisation caritative qui s'occupe d'activités pour les enfants après l'école. Puis-je utiliser mon titre chez Mattel dans ma correspondance avec les donateurs et les partenaires de cette organisation?

Réponse : Utiliser votre titre chez Mattel dans la correspondance pour le compte de l'organisation caritative pourrait donner l'impression que Mattel s'implique activement dans cette organisation. Même si nous encourageons les employés à offrir leur aide aux organisations aidant les enfants, il n'est pas judicieux d'utiliser le nom de Mattel de façon trompeuse.



Opportunités
d'affaires



MATTEL

Opportunités

Opportunités d'affaires

Les employés et les administrateurs ne doivent ni faire concurrence à Mattel ni tirer profit personnellement des opportunités d'affaires (par exemple, concernant des produits, des inventions ou des placements) trouvées par l'utilisation de biens ou d'informations de l'entreprise ou de ses fonctions au sein de celle-ci. Nous ne devons pas faire usage des biens ou des informations de l'entreprise ou de nos fonctions au sein de celle-ci pour en tirer un gain personnel.

Les employés et les administrateurs doivent s'efforcer de favoriser les intérêts légitimes de Mattel quand l'occasion se présente.





Nos
Responsabilités



MATTEL

Nos Responsabilités

Nos responsabilités mutuelles

Respect et diversité

Nous traiterons les autres comme nous voulons être traités – avec respect, dignité et équité.

Nous avons le droit de travailler dans un environnement libre de toute discrimination et de tout harcèlement basé sur

- la race
- la couleur
- la religion
- le sexe (y compris la grossesse, la naissance d'un enfant ou les conditions médicales qui y sont liées)
- l'orientation sexuelle
- l'identité sexuelle
- l'origine nationale
- l'ascendance
- l'origine sociale
- l'âge
- le handicap
- l'état matrimonial
- l'information génétique
- le statut d'ancien combattant
- autres caractéristiques protégées

Nous devons respecter les droits de nos collègues de travail et garder à l'esprit que ces formes de discrimination et de harcèlement ne seront pas tolérées.

Il faut le faire savoir quand la conduite d'un collègue nous met, ou met d'autres, mal à l'aise. Il incombe à chacun de nous de signaler au Service des ressources humaines tout acte de harcèlement ou de discrimination dont nous sommes victime ou témoin.

Questions et Réponses

Question : Un collègue a fait référence de façon répétée à l'orientation sexuelle d'un(e) collègue, dans des termes désobligeants. Confronté à ses propos, il a dit que c'était une simple plaisanterie. Le comportement n'a pas cessé. Que faut-il faire?

Réponse : «C'était une simple plaisanterie» n'est pas une excuse à un comportement inapproprié. Cet incident, ou toute préoccupation au sujet d'un comportement sur les lieux de travail qui peut enfreindre les politiques de Mattel et autres lignes directrices interdisant le harcèlement ou la discrimination doit être rapporté à votre représentant RH. Les représailles envers tout employé qui, de bonne foi, rapporte une préoccupation ou un problème d'ordre éthique ou en matière d'intégrité ne seront pas tolérées.

N'oubliez pas



Nous devons respecter la vie privée de nos collègues même dans nos activités en ligne. Au travail, il se peut que nous apprenions des renseignements personnels sur nos collègues (numéros de téléphone et adresses, détails sur leurs familles, leurs activités externes, leurs intérêts, etc.). Nous ne devrions pas publier des renseignements ou opinions personnels sur des collègues sur les sites de médias sociaux sans leur consentement.



Nous traiterons les autres comme nous voulons être traités – avec respect, dignité et équité.»



Nos Responsabilités

Promouvoir la diversité dans ce que nous sommes et ce que nous faisons, surtout par le biais de nos employés, nos points de vue, nos partenaires commerciaux et nos produits fait partie de notre stratégie de réussite.

En matière d'emploi, l'égalité des chances prévaut pour tous les candidats et les employés, sans prendre en compte les caractéristiques énumérées précédemment. Nous prenons les décisions en matière d'embauche afin de répondre aux besoins de l'entreprise sur la base de facteurs tels que les qualifications, les compétences et les réalisations – tout cela dans le respect des lois locales sur l'emploi.

Chez Mattel, chacun joue un rôle

Nous recherchons la diversité dans ce que nous sommes et ce que nous faisons, surtout par le biais de nos :

Employés : nous engagerons, maintiendrons en poste et accorderons des promotions à un effectif diversifié et nous encourageons les opportunités au sein des communautés où nous vivons, travaillons et jouons un rôle.

Points de vue : nous créerons une culture d'entreprise qui encourage l'expression et le respect de points de vue divers.

Partenaires commerciaux : nous travaillerons avec des clients et des fournisseurs qui reflètent la diversité de la communauté mondiale dans laquelle nous faisons affaires.

Produits : nous créerons et commercialiserons des produits qui plaisent et séduisent nos consommateurs partout dans le monde.

“Nous sommes conscients qu’une culture riche de sa diversité est la clé de la réussite. Elle nous permet de mieux comprendre les opportunités commerciales dans les divers marchés partout dans le monde, et de développer des produits qui trouvent un écho auprès de consommateurs de cultures diverses.”



Nos Responsabilités

Santé et sécurité des employés

Mattel a établi des programmes de sécurité pour donner des informations et assurer une formation sur les règles de sécurité pendant les opérations normales et pour les situations d'urgence.

Nous devons respecter les règles de sécurité et de santé, prendre les mesures de précaution appropriées et signaler les conditions dangereuses ou à risque à nos superviseurs, au Service du développement durable, au Service de sécurité mondiale de Mattel, ou au personnel local responsable des installations ou de la sécurité.

Afin de maintenir les normes élevées de qualité, de productivité et de sécurité de Mattel, les employés doivent être dans un état mental et physique approprié. La possession, l'achat, la vente, l'utilisation ou le fait d'être sous l'influence de drogues illicites sont expressément interdits ainsi que de participer à toutes autres activités qui créent un environnement dangereux au travail ou dans les locaux de Mattel. La consommation d'alcool au travail ou dans les locaux de Mattel est interdite, sauf lors d'événements sociaux approuvés par Mattel.

Le saviez-vous ?



Les usines de fabrication, les centres de distribution et plusieurs sites de Mattel ont des comités sur la santé, la sécurité et l'environnement composés d'employés désignés, qui collaborent avec la direction pour identifier les sujets qui nécessitent notre attention, aident à mettre au point des programmes de formation appropriés et veillent à ce que les précautions et les procédés adéquats soient en place pour éviter les accidents sur les lieux de travail.



«Mattel a établi des programmes de sécurité pour donner de l'information et assurer une formation au niveau des pratiques sécuritaires.»



Nos Responsabilités

Notre responsabilité envers les consommateurs

Qualité et sécurité des produits

La réputation de Mattel pour la qualité et la sécurité de ses produits est l'un de ses actifs les plus précieux. Notre engagement pour la qualité et la sécurité des produits s'inscrit dans nos procédés de conception, de fabrication, d'essai et de distribution, et est un élément-clé de la réussite de Mattel.

La santé, la sécurité et le bien-être des enfants constituent notre première préoccupation. Nous voulons atteindre ou dépasser les exigences légales et les normes de l'industrie en matière de qualité et de sécurité des produits. Nous travaillons chaque jour à gagner la confiance de nos clients par notre dévouement à la sécurité, en fabriquant des produits en lesquels les parents peuvent avoir confiance.

Tout employé ayant des préoccupations au sujet de la sécurité ou de la qualité d'un produit doit en faire part au Service sur l'intégrité des produits de Mattel.

Informations relatives aux consommateurs

Nous respectons la confidentialité des informations sur les consommateurs en accord avec toutes les lois et les réglementations applicables en matière de protection des renseignements personnels et de la vie privée. Nous ne partageons, vendons ou négocions aucun renseignement personnel privé ou de nature délicate obtenue en ligne auprès des enfants à moins d'en avoir reçu le consentement préalable d'un parent ou d'être obligé de le divulguer de par la loi.



"Une chose reste constante: notre engagement à créer des jouets sécuritaires, de grande qualité et innovateurs de manière responsable et éthique."

Questions et Réponses

Question: Que faisons-nous des renseignements personnels que nous avons recueilli sur un consommateur?

Réponse: Les lois sur la protection des renseignements personnels et de la vie privée varient d'un pays à l'autre. Si vous avez accès à des renseignements personnels de consommateurs, il faut que vous soyez au courant des lois qui s'appliquent à votre utilisation de ces renseignements dans le pays d'où ils viennent et dans tout autre pays où ils peuvent être utilisées.

Vous ne pouvez utiliser les renseignements personnels des consommateurs qu'à des fins commerciales légitimes et de façon compatible à toutes les déclarations faites par Mattel, comme celles faites aux utilisateurs dans la politique de confidentialité publiée en ligne.



N'oubliez pas

Vous ne devez jamais recueillir en ligne des renseignements personnels d'enfants de moins de 13 ans, sauf dans certaines circonstances établies par la loi, à moins d'avoir le consentement d'un parent ou tuteur. Si nous avons recueilli des renseignements en ligne d'un enfant de moins de 13 ans avec le consentement approprié ou dans le cadre d'une exception légale, nous devons les effacer de nos fichiers une fois que nous aurons réalisé les objectifs pour lesquels ils ont été obtenus.



« Notre engagement pour la qualité et la sécurité des produits est un élément-clé de la réussite de Mattel. »

Nos Responsabilités

Publicité et promotion

La publicité, l'emballage, les présentoirs en magasin, les programmes promotionnels, les concours et autres activités de promotion des produits et des marques doivent être conformes à toutes les lois et protéger la réputation d'honnêteté et d'intégrité de Mattel.

Nous suivons des normes élevées d'équité commerciale dans les publicités et les promotions. Nous montrons fidèlement les particularités, la qualité et la performance des produits Mattel dans toutes les publicités et sur les emballages, en tenant compte de l'âge de notre public cible. Nous ne déformons pas les faits ni ne donnons d'informations trompeuses ou mensongères sur les produits de Mattel ou sur ceux d'un concurrent.

Nous devons prendre en considération la réputation de Mattel dans l'évaluation des opportunités promotionnelles, comme les parrainages d'événements et autres activités promotionnelles avec des partenaires commerciaux. Par exemple, il faut éviter d'associer le nom de Mattel à une personne ou un organisme si la relation risque de nuire à la réputation de Mattel, ou à un produit, un service ou une activité orienté vers les enfants si cela risquait de se révéler dangereux ou inapproprié pour des enfants.

Le saviez-vous ?



Les lois concernant la publicité destinée aux enfants varient selon les lieux géographiques. Aux États-Unis, Mattel respecte les principes directeurs de la Children's Advertising Review Unit du Better Business Bureaus (CARU). Ces principes fixent des normes afin d'assurer que la publicité destinées aux enfants n'est ni trompeuse, ni malhonnête, ni inappropriée, en tenant compte de la vulnérabilité particulière des enfants.



Nos Responsabilités

Notre responsabilité envers les actionnaires

Protection des biens de Mattel

Tous les employés et administrateurs partagent la responsabilité de protéger les biens de Mattel (y compris les biens matériels, les actifs financiers, la propriété intellectuelle et les informations confidentielles) de tout vol, sinistre, dommage, abus ou gaspillage.

Les employés qui utilisent un bien de l'entreprise, comme un véhicule ou un ordinateur portable par exemple, doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et l'usage adéquat du bien.

Les biens de l'entreprise ne doivent être utilisés ni à des fins illégales ni pour en tirer un profit personnel (sauf accords particuliers avec l'entreprise). Une utilisation personnelle occasionnelle de biens de l'entreprise, comme les téléphones, les ordinateurs et les photocopieurs est autorisée à condition qu'elle n'empiète pas sur les tâches de l'employé, qu'elle n'ait pas pour but un gain pécuniaire, qu'elle ne soit pas en conflit avec les activités de Mattel et qu'elle ne viole pas une politique de Mattel ou une loi applicable.

Il convient de protéger la sécurité des systèmes informatiques et des données électroniques de Mattel en autorisant leur accès aux seules personnes autorisées et en utilisant correctement des mots de passe.

Questions et Réponses

Question : Un employé a noté que, parfois, des factures de vendeurs ne correspondent pas aux documents que son superviseur a approuvés pour en autoriser le paiement. Interrogé à propos de ces différences, le superviseur l'a assuré que tout était en ordre, mais l'employé ne se sent toujours pas à l'aise. Doit-il traiter les factures ou devrait-il faire part de ses préoccupations?

Réponse : Il devrait appeler le Service d'audit interne, le Service juridique ou la ligne téléphonique directe sur l'éthique pour faire part de sa préoccupation. Ne l'oubliez-pas, un appel sur la téléphonique directe sur l'éthique peut se faire de façon anonyme, et Mattel ne tolère aucune représaille envers un employé qui, de bonne foi, signale une préoccupation en matière d'éthique.



Nos Responsabilités

• Engagements et dépenses

Mattel a des politiques relatives aux autorisations en matière d'engagements et de dépenses, lesquelles établissent les exigences de révision et d'approbation. Ces lignes directrices s'appliquent à toutes les dépenses financières (y compris les dépenses en immobilisation) et à toutes les ententes qui engagent des ressources de Mattel et influencent ses activités commerciales.

Exemples d'engagements soumis à ces lignes directrices :

- Contrats de licence
- Contrats avec des consultants, des représentants des ventes, des distributeurs et des fournisseurs
- Conventions de service
- Ententes de coentreprise ou autres alliances stratégiques
- Investissements et acquisitions, et
- Location ou vente d'actifs de l'entreprise

• Autorité de conclure des ententes

Seuls les dirigeants de Mattel (en général ceux et celles ayant un titre au moins du niveau de vice-président) sont autorisés à conclure des ententes au nom de Mattel, et cette autorité doit s'exercer seulement conformément aux lignes directrices. Il incombe à chacun de nous de bien connaître ces lignes directrices, de comprendre la portée de son autorisation et de faire en sorte de ne pas prendre d'engagements (y compris verbaux) qui outrepassent cette autorisation.



« Seuls les **dirigeants** de Mattel, (en général ceux et celles ayant un titre au moins du niveau de vice-président) sont autorisés à conclure des ententes au nom de Mattel. »

Nos Responsabilités



• Propriété intellectuelle et informations confidentielles

La propriété intellectuelle de Mattel est l'un de ses actifs les plus importants. Suit des exemples de propriété intellectuelle :

- Marques de commerce
- Emballages
- Noms commerciaux
- Secrets commerciaux
- Droits d'auteur
- Brevets
- Noms de domaine

L'utilisation ou la mention inappropriée des actifs de propriété intellectuelle de Mattel, y compris dans la publicité, sur les emballages, dans la correspondance et les contrats peut porter atteinte aux droits de Mattel sur ces actifs. Pour protéger les droits de Mattel, il convient de toujours suivre les lignes directrices sur l'utilisation de la propriété intellectuelle et de consulter le Service juridique pour toute question.

Par **informations confidentielles**, on entend toute information sur l'activité de Mattel qui n'a pas été rendue publique par Mattel. Suit des exemples d'informations confidentielles :

- Informations sur les revenus
- Informations et prévisions sur les bénéfices
- Informations concernant les acquisitions, les cessions et les investissements potentiels
- Informations sur les nouveaux produits
- Renseignements personnels sur les employés
- Procédés de fabrication
- Plans de marketing
- Travaux de conception et de développement
- Renseignements personnels sur les consommateurs

Les employés et les administrateurs ne doivent pas discuter d'informations confidentielles avec quiconque n'est pas dans l'obligation d'en respecter la confidentialité, et ils doivent faire attention pour éviter de parler des informations confidentielles dans les lieux publics, comme les avions, les restaurants et les ascenseurs.

Certaines informations confidentielles sont aussi des secrets commerciaux. Voir la **Politique sur la propriété intellectuelle et les informations confidentielles**.

Le vol ou l'utilisation non autorisée de la propriété intellectuelle et des informations confidentielles de Mattel pourrait avoir une incidence significative sur les activités de Mattel. Par conséquent, la protection de la propriété intellectuelle et des informations confidentielles de Mattel constitue l'une des responsabilités les plus importantes de tout employé chez Mattel. Cette obligation perdure même après la fin de l'emploi.

Mattel respecte les droits de propriété intellectuelle et les informations confidentielles appartenant à d'autres. Nous devons protéger les informations confidentielles de tiers contre le vol, l'usage inapproprié ou la divulgation non autorisée avec le même soin que celui mis à protéger les informations confidentielles de Mattel.

« La protection de la **propriété intellectuelle et des informations confidentielles** de Mattel constitue l'une des **responsabilités** les plus importantes de tout employé chez Mattel. Cette obligation perdure même après la fin de l'emploi. »



N'oubliez pas

Si vous sauvegardez des informations confidentielles sur votre ordinateur portable remis par Mattel lors de vos déplacements ou de votre travail à domicile, assurez-vous de transférer les fichiers sur le réseau de Mattel dès que possible et de supprimer les fichiers de votre portable.

Questions et Réponses

Question : Je quitte Mattel pour une autre entreprise. À mon poste chez Mattel, j'ai préparé de nombreux rapports internes et utilisé des modèles dont j'aimerais me servir à mon nouveau poste. Puis-je en emporter des copies dans mon nouvel emploi?

Réponse : Non. Les rapports, présentations, modèles et autres documents internes de Mattel contenant des informations non publiques, qu'ils soient ou non marqués « Informations confidentielles » ou « Secret commercial » sont la propriété de Mattel. Vous ne pouvez pas en emporter de copies quand vous quittez Mattel.



Nos Responsabilités



N'oubliez pas



Lors de la préparation d'un rapport contenant des informations confidentielles, vous devriez marquer chaque page du rapport d'une déclaration de confidentialité qui doit, au minimum, porter la mention suivante :

« Informations confidentielles de Mattel / Peut inclure des secrets commerciaux »

N'oubliez pas



Si vous êtes autorisé à utiliser les médias sociaux pour le compte de Mattel, gardez à l'esprit que tout ce que vous publiez devient public et ne doit pas inclure d'informations confidentielles.

Questions et Réponses

Question : J'ai récemment déjeuné avec une amie, ancienne employée de Mattel. Elle m'a interrogé sur l'avancement d'un projet sur lequel elle travaillait avant de quitter Mattel. Puis-je lui donner cette information?

Réponse : Bien qu'il soit naturel pour une ancienne employée de se montrer curieuse au sujet d'un projet sur lequel elle a travaillé, vous ne devriez partager aucune information confidentielle avec quiconque n'est pas de Mattel, autre que des partenaires commerciaux qui ont besoin de les connaître et qui ont signé une entente de confidentialité.

Question : En nettoyant la salle d'archivage, nous avons trouvé des échantillons de produits et des prototypes qui ne sont plus utilisés. Pouvons-nous les emporter à la maison ou en faire don à une œuvre caritative?

Réponse : Les échantillons et les prototypes sont une propriété intellectuelle de valeur qui appartient à Mattel et non à des employés. Les employés ne peuvent pas emporter ces articles chez eux et ils ne doivent pas être donnés à des œuvres caritatives. Pour préserver les idées et les designs des produits, Mattel a des règles pour la conservation de tous les articles, dont les échantillons et les prototypes, avec une documentation sur la conception et le développement du produit, y compris les rendus du concept et les notes de brainstorming. Vous devez suivre ces règles pour les échantillons et les prototypes dans la salle d'archivage.

Question : En me rendant à un salon du jouet, j'ai rencontré un vendeur avec qui j'avais tenté de fixer un rendez-vous depuis des semaines. Nous avons pu nous asseoir ensemble pendant le vol et nous avons bien avancé notre dossier. Était-ce là une bonne façon de mener les affaires de Mattel?

Réponse : Même si vos intentions étaient bonnes, avoir une réunion de travail dans un avion (ou dans tout lieu public où vous risquez d'être entendu) constitue un risque à la sécurité des informations confidentielles de Mattel. Vous auriez dû fixer un rendez-vous où le vendeur et vous auriez pu vous retrouver dans un cadre plus privé.

Nos Responsabilités

Informations privilégiées et opérations sur valeurs mobilières

Toutes les informations non publiques au sujet de Mattel et de ses partenaires commerciaux obtenues à l'occasion de notre travail chez Mattel doivent être considérées comme des informations confidentielles.

Les employés et administrateurs ne sont pas autorisés à utiliser ou partager des informations confidentielles aux fins d'opérations sur des valeurs mobilières de Mattel ou de toute autre entreprise ou à toute autre fin sauf pour la conduite des affaires de Mattel.

Utiliser ces informations pour en tirer un bénéfice financier personnel ou les communiquer à d'autres personnes qui pourraient faire de même n'est pas seulement contraire à l'éthique, mais est aussi illégal.

Les employés et administrateurs doivent connaître et suivre la **Politique en matière de délits d'initié** de Mattel et consulter le Service juridique pour toute question.

Communications avec les investisseurs

Seuls certains dirigeants et administrateurs désignés de temps à autre sont autorisés à communiquer avec les investisseurs et les professionnels du marché des valeurs mobilières (courtiers, analystes et autres professionnels des marchés financiers) sur tout sujet lié aux affaires de Mattel.

Aucun autre employé ou administrateur n'est autorisé à engager de telles communications. Il convient d'adresser toute demande d'informations au Service des relations avec les investisseurs.

Questions et Réponses

Question : Comment savoir si une information est « privilégiée »?

Réponse : Demandez-vous si l'information vous incite à acheter ou vendre les actions de Mattel ou d'une autre entreprise. Si la réponse est « OUI », elle aurait vraisemblablement le même effet sur d'autres et par conséquent il s'agit probablement d'une information privilégiée. Si vous ne savez pas vraiment si l'information est privilégiée ou si elle a été rendu publique, appelez le Service juridique de Mattel avant d'agir.

Question : Vous êtes invité à vous joindre à une réunion avec un partenaire commercial potentiel pour décrire un produit en cours de développement. Ensuite, votre superviseur vous dit que l'affaire est conclue et sera annoncée bientôt. Sur la base de l'information, vous aimeriez acheter des actions de Mattel. Serait-ce une infraction aux lois sur les délits d'initié?

Réponse : Oui, parce qu'il s'agit d'une information privilégiée qui n'est pas encore publique. Vous ne devez pas négocier d'actions de Mattel ou de l'autre entreprise jusqu'à ce que l'annonce ait été faite et que le public ait eu le temps d'assimiler l'information.



Nos Responsabilités

Exactitude des registres de l'entreprise, des rapports publics et des communications



Mattel s'est engagée à fournir des informations complètes, justes, exactes, compréhensibles et ponctuelles, y compris les informations financières, dans des rapports déposés auprès de la commission des valeurs mobilières des États-Unis (Securities and Exchange Commission) et dans ses communications publiques, conformément aux lois, règles et règlements applicables.

Les livres et registres comptables et financiers doivent être tenus de façon suffisamment détaillée, refléter avec exactitude les transactions et les événements et être conformes aux exigences légales et comptables applicables ainsi qu'au système de contrôles internes de Mattel. Afin de nous acquitter de notre responsabilité de prendre des décisions judicieuses, il faut que l'enregistrement et la communication des informations et des transactions commerciales soient justes et précises, y compris dans les registres sur la qualité et la sécurité et les registres des employés ainsi que dans les registres financiers.

La falsification d'un quelconque registre ou rapport financier, tel que les données sur la qualité et la sécurité, les horaires ou les rapports de dépenses entraînera une action disciplinaire immédiate.

Se reporter à la section « Comment obtenir de l'aide et exposer des préoccupations » pour avoir des informations sur la marche à suivre pour exposer des préoccupations en matière de comptabilité et d'audit.



Communications d'affaires

Les communications (même celles que nous pouvons juger « privées » ou « personnelles ») peuvent devenir publiques, donc toute correspondance doit être claire et exacte. Nous devons éviter toute exagération, tout langage coloré inapproprié, tout appellation désobligeante et, sauf pour les membres du Service juridique, toute conclusion juridique. Ces lignes directrices s'appliquent aux communications de toutes sortes, y compris les courriels.

Conservation des dossiers

Nous devons suivre les politiques et procédures de Mattel relatives à la conservation des dossiers et suivre les instructions du Service juridique relativement à la conservation de documents se rapportant à un litige ou une enquête du gouvernement.

Questions et Réponses

Question: Après avoir reçu une approbation préalable écrite du Service juridique, vous avez invité plusieurs fonctionnaires étrangers à dîner. Vous êtes maintenant en train de préparer votre compte de dépenses et vous prévoyez décrire la dépense comme un repas pour vous-même et plusieurs partenaires d'affaires. Est-ce suffisant?

Réponse: Non. Pour respecter les prescriptions sur la tenue des comptes de la loi intitulée Foreign Corrupt Practices Act, vous devez consigner la dépense de façon précise et complète, soit un repas offert à des fonctionnaires étrangers, incluant les noms et titres de chaque personne présente et le but de la réunion.



N'oubliez pas

Un comportement parfaitement licite peut paraître suspect en raison d'un mauvais choix de mots. Toutes les communications d'affaires doivent être rédigées sur un ton et de façon professionnels. Réfléchissez avant d'écrire et relisez votre message avant d'appuyer sur la touche « envoyer ».



Le saviez-vous

Le Service juridique assure régulièrement une formation sur la préparation des communications d'affaires, y compris les plans stratégiques et autres plans d'affaires. Vérifiez auprès du Service juridique pour plus d'informations ou pour planifier une formation.



Nos Responsabilités

Notre responsabilité envers nos partenaires commerciaux

Faire affaire avec des tiers

Mattel bénéficie de relations d'affaires avec d'autres entités qui partagent ses valeurs. Nous nouons des relations avec des partenaires commerciaux (sous-traitants, fournisseurs, distributeurs, concédants, titulaires de licences, coentrepreneurs, etc.) fondées sur l'intégrité, le respect de la loi et des règles d'éthique et la confiance mutuelle. Nous cherchons à traiter avec des clients et des fournisseurs qui reflètent la diversité de la communauté mondiale au sein de laquelle nous travaillons.

Traitement équitable

Les employés et les administrateurs doivent agir de façon équitable avec les clients, fournisseurs et autres employés de Mattel. Il ne faut pas tirer indûment profit de quiconque par la manipulation, la dissimulation, l'utilisation d'informations confidentielles à mauvais escient, une fausse déclaration à propos de faits importants ou toute autre pratique qui n'est pas conforme à des normes commerciales reconnues en matière d'équité.

Voir la section sur « Notre responsabilité matière de concurrence loyale ».

Pratiques responsables en matière de fabrication et de distribution

Mattel s'efforce de faire en sorte que les produits soient fabriqués de façon éthique et responsable. Nos principes globaux de fabrication (les « GMP ») sont la pierre angulaire de notre engagement envers la fabrication et la distribution de façon responsable partout dans le monde.

Les GMP s'appliquent à toutes les entités qui fabriquent ou assemblent un produit ou un emballage portant le logo de Mattel. Les GMP abordent des questions portant sur les conditions de vie et de travail ainsi que la protection de l'environnement, ils servent de base à l'audit du programme de responsabilité d'entreprise de Mattel. De plus, Mattel soutient activement le programme appelé « CARE Process » de la Fédération internationale des industries du jouet, programme mondial pour une fabrication éthique des jouets.

« Nos principes globaux de fabrication sont la pierre angulaire de notre engagement envers la fabrication et la distribution de façon responsable partout dans le monde. »

Nous nouons des relations avec des **partenaires commerciaux** fondées sur **l'intégrité, le respect de la loi et des règles d'éthique et la confiance mutuelle.**

N'oubliez pas 

« Partenaires commerciaux » utilisé dans le Code inclut les fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, clients, concédants, titulaires de licences et coentrepreneurs.

Questions et Réponses

Question : Un fournisseur potentiel désire vivement travailler pour Mattel. Lors d'un appel d'offre, il vous demande de lui indiquer le prix le plus bas offert par les autres soumissionnaires. Pouvez-vous lui dire ce que les autres soumissionnaires ont proposé?

Réponse : S'il a été demandé aux soumissionnaires de soumettre des offres confidentielles, vous ne pouvez pas divulguer des informations à ce soumissionnaire au sujet de la soumission d'un autre soumissionnaire. Lui communiquer cette information lui donnerait un avantage injuste au détriment des autres et mettrait en péril tout le processus de soumission.



Nos Responsabilités

Pratiques en matière d'achats

Tous les fournisseurs doivent être traités de façon équitable, éthique et impartiale. Les fournisseurs de Mattel doivent être choisis sur la base de facteurs comme la pertinence, la qualité, le prix et la livraison.

Les employés participant à l'examen et à la sélection des fournisseurs, vendeurs et prestataires de services doivent éviter les actions qui expriment ou suggèrent que les décisions seront influencées par des cadeaux ou des faveurs ou par des relations personnelles ou familiales.

Clients gouvernementaux

La plupart des pays et localités ont des règles, des restrictions et des procédures spéciales pour traiter avec les clients gouvernementaux (y compris les sociétés d'état). Les exigences peuvent inclure des obligations d'information accrues dans le cadre des négociations de contrats, des procédures de facturation et d'expédition spéciales, ou des restrictions rigoureuses en matière de cadeaux, voyages et invitations qui peuvent être offerts aux fonctionnaires. Toutes les déclarations et représentations aux responsables des achats du gouvernement doivent être exactes et véridiques.

Questions et Réponses

Question : J'ai une petite participation financière dans une entreprise qui fournit des matières premières à Mattel depuis de nombreuses années. J'ai un nouveau poste chez Mattel et maintenant j'ai le pouvoir de prendre des décisions concernant l'achat de ces matériaux. Suis-je face à un conflit d'intérêts?

Réponse : Il s'agit d'un conflit d'intérêts potentiel puisque vous prenez part au processus de prise de décision concernant l'achat des matériaux auprès du fournisseur.

Vous devriez informer votre superviseur et votre représentant RH qui peuvent vous aider à régler le conflit en donnant la responsabilité des décisions concernant ce fournisseur à un autre employé qui n'a pas de conflit d'intérêts.



Nos Responsabilités

Notre responsabilité en matière de concurrence loyale

Rassembler de l'information sur la concurrence

Mattel ne cherche pas à obtenir de l'information sur la concurrence par des moyens illégaux ou non éthiques, et nous n'utilisons pas sciemment des informations obtenues de cette manière.

Tout employé qui découvre que Mattel dispose d'information qui peut avoir été obtenue illégalement ou de façon contraire à l'éthique, telle que de l'information obtenue en violation d'une entente de confidentialité, doit aussitôt en informer le Service juridique. L'employé doit confier l'information à un membre du personnel du Service juridique, sans en faire part à d'autres employés de Mattel.

Concurrence loyale et lois antitrust

Mattel se livre à une concurrence agressive mais loyale dans tous les marchés où elle opère. Pour se livrer à une concurrence loyale, nous devons respecter les lois antitrust et les lois sur la concurrence de chaque pays, état et lieu où Mattel fait affaire.

Les lois antitrust sont destinées à interdire toute entente entre entreprises qui fixerait des prix, répartirait les marchés, attribuerait les clients, limiterait la production ou entraverait ou détruirait les forces du marché.

Par exemple, ces lois peuvent s'appliquer :

- aux ententes avec des clients sur les prix de détail, ou
- aux ententes avec des clients selon lesquels Mattel refuserait de vendre à d'autres clients ou limiterait la vente de certains produits à d'autres clients.

De plus, il convient d'éviter d'échanger ou de discuter avec un client des informations sur les politiques de prix, les offres de produits, les stratégies marketing ou toute autre information similaire d'un autre client.

Nous devrions toujours consulter le Service juridique avant d'accepter d'effectuer des services de gestion pour un client qui risque de nous exposer à des informations confidentielles sur les prix, produits, stratégies marketing ou toute autre information commerciale d'un concurrent.

Les associations professionnelles sont souvent utiles à Mattel, mais elles peuvent être l'occasion de discussions entre concurrents qui risquent d'enfreindre les lois antitrust. Tout employé présent à une réunion d'une association professionnelle ou à toute autre réunion où la discussion aborde des questions concurrentielles ou des informations confidentielles devrait quitter la réunion et en informer le Service juridique.

N'oubliez pas



Nous livrons en concurrence pour les clients en nous forçant sur nos prix, et services concurrentiels.

À faire et ne pas faire

Évitez les discussions portant sur des informations concurrentielles – prix, marges, chiffres de vente, par exemple – avec des employés de concurrents en toutes circonstances, y compris lors de réunions d'associations professionnelles et commerciales. 

Soyez conscient que des ententes exclusives qui risquent d'avoir un impact concurrentiel important doivent être avalisées par le Service juridique.

Ce secteur de la loi est complexe. Les employés peuvent s'adresser au Service juridique pour des conseils et de l'aide.

Ne demandez pas à un client de convenir des prix ou de donner une quelconque assurance sur les prix qu'il demandera réellement.

Ne menacez pas un client de conséquences néfastes, comme une réduction de l'offre d'un produit populaire, s'il ne fixe pas ses prix à un niveau donné.

Le saviez-vous



Le Service juridique assure régulièrement une formation sur le respect de la loi antitrust des États-Unis et des lois étrangères sur la concurrence, comprenant des présentations et des conseils écrits comme « faire et ne pas faire » sur des questions courantes liées à la concurrence. Vérifiez auprès du Service juridique pour plus d'informations ou pour planifier une formation.



Nos Responsabilités

Notre responsabilité envers les communautés

Services rendus aux communautés

Les programmes philanthropiques de Mattel améliorent la vie d'enfants dans le besoin de bien des façons, y compris par des contributions en argent et en produits, des activités organisées à titre bénévole par des employés et autres programmes gérés par la Fondation pour les enfants de Mattel.

Environnement et développement durable

Mattel s'emploie à protéger la santé et la sécurité des employés et à limiter son impact sur l'environnement. Nous respectons toutes les lois environnementales partout où nous opérons et nous incluons des normes environnementales, de santé et de sécurité dans nos activités afin de réduire les risques, de limiter les impacts et d'assurer un lieu de travail sécuritaire.

Communications avec les médias

Afin de garantir que les informations fournies au public sont exactes et cohérentes, il convient de coordonner toutes les communications aux médias avec le Service des communications de l'entreprise. Les employés ne doivent pas parler aux médias sans l'autorisation préalable du Service des communications de l'entreprise. Tout employé qui est approché par un membre des médias doit transmettre la demande au Service des communications de l'entreprise.

Les communications avec les investisseurs et la communauté financière sont elles aussi limitées. Voir la section « Notre responsabilité envers les actionnaires. »

Le saviez-vous ?



La stratégie de Mattel en matière de développement durable s'efforce d'aider à réduire au minimum notre empreinte sur toute la chaîne de réalisation du produit – depuis la conception jusqu'à la fabrication en passant par l'élimination de produits et des déchets – et elle illustre l'importance de l'engagement personnel dans les pratiques commerciales et quotidiennes.

N'oubliez pas



Ces lignes directrices s'appliquent aussi à l'utilisation des médias sociaux. Les employés qui parlent publiquement au nom de Mattel doivent avoir été autorisés à le faire. Si vous avez l'intention d'être le porte-parole de Mattel sur les médias sociaux, vous devez y être autorisé par votre direction et vous devez suivre les directives et les règles adoptées par votre direction pour ces communications.

Si vous êtes autorisé à parler dans les médias sociaux de votre produit ou marque ou à toute autre fin commerciale précise, vous ne devez pas aborder de sujets, thèmes, événements, etc. non prévus par cette autorisation. Seuls les porte-paroles spécifiquement désignés peuvent parler au nom de Mattel de questions qui touchent la société (la politique ou les questions financières par exemple) ou de questions d'ordre sociale.

Faire une différence significative, un enfant à la fois - Vision philanthropique de Mattel

Nos Responsabilités

Notre responsabilité envers le gouvernement et le respect de la loi

Les employés et les administrateurs doivent respecter les lois, les règles et les réglementations partout où Mattel fait affaires.

Chaque employé est responsable de comprendre en quoi la loi et le Code s'appliquent à son travail. Tout employé qui a une question ou un souci sur la légalité d'une action doit demander conseil au Service juridique.

Quelle est la loi qui s'applique?

Mattel, Inc. est une société constituée aux États-Unis. L'application des lois des États-Unis s'étendent souvent aux opérations de Mattel partout dans le monde et aux activités des employés de Mattel où qu'ils vivent et travaillent.

En tant qu'entreprise mondiale, les opérations de Mattel peuvent être réglementées simultanément par de nombreuses lois différentes. Il peut y avoir conflit entre les lois applicables de deux pays ou plus. Tout employé qui pense qu'il peut y avoir un tel conflit doit demander conseil au Service juridique.

Le Code de conduite vise à promouvoir le respect des lois et de la réglementation qui s'appliquent aux activités de Mattel. Si nous constatons que le respect du Code de conduite peut nous amener à enfreindre la loi, nous devons respecter la loi et demander conseil au Service juridique dès que possible. D'autre part, si suivre une coutume ou une pratique commerciale locale nous amène à enfreindre le Code de conduite, nous devons suivre le Code de conduite et informer nos superviseurs au sujet de ce conflit.



« En tant qu'entreprise **mondiale**, les opérations de Mattel peuvent être soumises, en même temps, à des **lois** différentes. »

Nos Responsabilités

Activités politiques

Les biens de Mattel ne doivent pas servir à soutenir une campagne politique ou à toute autre activité politique, sans l'approbation préalable du Service des affaires gouvernementales. Cela comprend l'utilisation des locaux de Mattel, de ses équipements, de ses fournitures de bureau, de son stock et même de notre propre temps de travail.

Les activités politiques par des sociétés, y compris le lobbying, sont réglementées et doivent être divulguées en vertu des lois des États-Unis et des lois de nombreux pays où Mattel fait affaire. Pour éviter toute infraction à ces lois par inadvertance, toutes les activités politiques et de lobbying doivent être discutées et coordonnées avec le Service des affaires gouvernementales et le Service juridique.

Mattel soutient les actions civiques et communautaires et encourage ses employés à donner de leur temps et à soutenir des candidats, des partis et des organisations civiques. Cependant, notre participation individuelle doit être entièrement volontaire et prise sur notre temps libre et à nos frais.

Le saviez-vous ?



Le Service des affaires gouvernementales de Mattel, avec le Service juridique, est responsable de la coordination de toutes les activités de lobbying, y compris le fait d'embaucher des lobbyistes. La politique de Mattel requiert, dans le cadre du processus d'embauche, que soient complétés un formulaire de demande et un questionnaire de vérification diligente.



Nos Responsabilités

Lois anticorruption

Nous devons respecter les lois des États-Unis et des autres pays qui interdisent la corruption sous toutes ses formes, y compris les dessous de table ou pots-de-vin ainsi que la corruption de fonctionnaires. Nous ne devons ni offrir ni accepter quoique ce soit de valeur destiné à influencer indûment sur une relation d'affaires ou gouvernementale ou susceptible de donner l'apparence d'agissements illicites. La loi des États-Unis requiert aussi des livres et registres exacts pour que tous les paiements soient dûment enregistrés.

Il peut aussi être requis des partenaires commerciaux de Mattel (fournisseurs, sous-traitants, distributeurs, concédants, titulaires de licence, coentrepreneurs, etc.) qu'ils respectent ces lois. Nous devrions faire preuve de diligence dans la sélection de nos partenaires commerciaux et éviter les relations avec toute partie ayant des antécédents de trafic d'influence.

Les lois anticorruption sont complexes, et les conséquences des violations de ces lois sont sérieuses. Pour éviter tout problème, nous devrions demander conseil, à l'avance, au Service juridique sur nos relations avec des fonctionnaires, y compris toute offre de repas, voyage ou invitation. Nous devrions rapporter aussitôt au Service juridique toute infraction soupçonnée à ces règles.



Nos Responsabilités

Questions et Réponses

Question : Qu'est-ce que la corruption?

Réponse : C'est le fait d'offrir, donner, recevoir ou demander quoique ce soit de valeur avec l'intention d'influencer indûment les actions du destinataire. La « corruption commerciale » ou « pot-de-vin » se rapporte au privé (personnes ou entreprises) et la « corruption gouvernementale » se rapporte aux fonctionnaires.

Question : Que signifie « quoique ce soit de valeur »?

Réponse : C'est très large et inclut les repas, les cadeaux, les voyages ou les invitations.

Question : Comment la limite de 100 \$US sur les cadeaux d'affaires s'applique-t-elle ici?

Réponse : À condition que le cadeau ne soit pas destiné à influencer une décision que vous prenez pour le compte de Mattel et qu'il respecte les règles de la section sur les conflits d'intérêts, vous pouvez l'accepter. Par précaution, avant d'accepter un cadeau, vous devriez vérifier avec votre superviseur ou votre représentant RH, qui peuvent vous aider à être objectif.

Question : J'organise une réunion d'affaires avec des fonctionnaires locaux. Le lieu le plus pratique pour nous rencontrer est un restaurant qui se trouve à mi-chemin entre le site de Mattel et les bureaux du gouvernement, j'aimerais donc inviter les fonctionnaires à déjeuner. Puis-je faire cette invitation?

Réponse : La loi des États-Unis (y compris la loi sur les pratiques de corruption à l'étranger intitulée Foreign Corrupt Practices Act) et les lois d'autres pays imposent des restrictions importantes sur le fait d'offrir quoique ce soit de valeur (cadeaux, contributions, repas ou invitations) à des fonctionnaires. Vous devez communiquer avec le Service juridique, pour approbation, avant d'organiser ce déjeuner d'affaires.

Les lois dans ce domaine sont complexes. Vous ne devriez jamais faire cette analyse seul. Vous devez communiquer avec le Service juridique, pour approbation, avant d'offrir quoi que ce soit de valeur (cadeaux, contributions, repas ou invitations) à un fonctionnaire.

Question : Une personne qui est un ressortissant étranger d'un pays où vous faites des affaires représente Mattel dans une transaction commerciale. En tant que ressortissant étranger qui n'est pas un employé, les actions de cette personne au nom de Mattel tombent-elles sous le coup de la Foreign Corrupt Practices Act (la « FCPA »)?

Réponse : Oui. La FCPA s'applique à toute personne, entreprise ou représentant d'une entreprise agissant pour le compte de Mattel. Mattel peut être tenue responsable des actions inappropriées des partenaires commerciaux qui agissent pour son compte.

A faire et à ne pas faire

Faites un examen approfondi de tous les partenaires commerciaux avant de les retenir.

Vérifiez attentivement les factures et les dépenses de tierces parties.

Ne pensez pas que faire un paiement ou un cadeau à un fonctionnaire est légal simplement parce que « tout le monde le fait ».

N'essayez pas d'interpréter les lois vous-même et ne pensez pas que quelqu'un d'autre consultera le Service juridique.

Les employés peuvent trouver d'autres conseils sur la page de la « Conformité à la FCPA » du site intranet du Service juridique.

Signaux d'alarme

- Travailler dans des pays identifiés comme corrompus par l'organisation nommée « Transparency International »
- Tierces parties spécifiquement recommandées par des fonctionnaires
- Manque de transparence
- Demandes de paiement en dehors des pratiques commerciales normales, comme des paiements en argent comptant

Si vous notez l'un de ces signaux, il convient de prendre immédiatement contact avec le Service juridique.

Le saviez-vous ?

Une « apparence d'irrégularité » peut être aussi simple que d'emmener un fonctionnaire prendre un café ou d'accepter de votre plus gros fournisseur une invitation à un dîner fastueux. Vérifiez toujours auprès du Service juridique avant de remettre quoique ce soit de valeur à un fonctionnaire ou auprès de votre représentant RH avant d'assister à ce genre de dîner.



Nos Responsabilités

Blanchiment d'argent

Il y a blanchiment d'argent quand des individus ou des entreprises tentent de dissimuler des fonds illicites ou de donner l'apparence que leurs fonds proviennent d'une source légitime. Mattel ne permet pas que ses employés ou ses ressources servent à des activités de blanchiment d'argent. Mattel se conforme à toutes les lois des États-Unis et internationales contre le blanchiment d'argent, qui interdisent d'accepter ou de transiger les fonds provenant d'activités criminelles (par exemple, le trafic de stupéfiants, le commerce des armes, la corruption ou la fraude).

Vous devriez suivre les procédures de base pour « Connaître vos clients » et suivre la politique de l'entreprise concernant les formes de paiement acceptables.



Nos Responsabilités

Commerce international

Les États-Unis et d'autres pays contrôlent strictement l'importation et l'exportation de produits, matières, services, informations et technologies. Nous ne devrions pas faire affaire directement ou indirectement avec des pays, des personnes et des entités qui ont été identifiés par les États-Unis et par d'autres nations comme des partenaires commerciaux interdits (par exemple, les pays sanctionnés, les entreprises dans des pays sanctionnés, les terroristes et les proliférateurs du nucléaire). Nous devons respecter toutes les lois, réglementations et restrictions applicables sur le commerce et consulter le Service juridique pour toute question.

Mattel ne collaborera pas à des pratiques commerciales restrictives ou boycotts interdits en vertu des lois des États-Unis ou des législations locales applicables, comme les boycotts contre des pays amis des États-Unis (Israël, par exemple) ou des entreprises sur une liste noire. Les demandes liées à un boycott doivent être transmises aussitôt au Service juridique.

Nous devons aussi respecter les lois et les réglementations en matière de douanes et d'importation dans tous les pays d'où nous exportons et vers lesquels nous importons. Ceci permet de garantir que les produits importés sont conformes aux prescriptions réglementaires locales (y compris les règles en matière de sécurité des produits et les réglementations contre le terrorisme) et que le bon montant de droits et de taxes est acquitté à l'importation.

Marche à suivre pour

« Connaître vos clients »:

Effectuez une vérification diligente avant d'entrer en relation d'affaires :

- Effectuez des recherches sur Internet et d'autres recherches de fond, comme les recherches par Dun & Bradstreet
- Visitez les bureaux du client
- Obtenez des références auprès d'autres fournisseurs du client
- Examinez les états financiers audités et les rapports annuels du client
- Effectuez une présélection du client conformément à la procédure de la compagnie.



N'oubliez pas

Mattel requiert que tous les partenaires commerciaux et les employés éventuels, et ce partout dans le monde, soient présélectionnés avant d'être retenus ou embauchés.

Les employés peuvent trouver d'autres informations sur les procédures de présélection sur la page « Trade Sanctions Law Compliance » du site intranet du Service juridique.

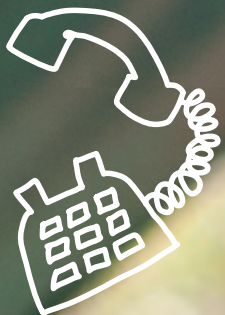


Le saviez-vous

Tous les sites de Mattel doivent remplir, annuellement, un questionnaire intitulé « Antiboycott Compliance » (respect des lois antiboycott).



Comment obtenir de
l'aide et exprimer
des préoccupations



MATTEL

Comment obtenir de l'aide et exprimer des préoccupations

Généralités

Face à une décision éthique, il convient de vous poser ces questions

Quel est l'enjeu éthique?

Commencez par identifier le problème – qu'est-ce qui, dans cette situation, vous met mal à l'aise?

S'agit-il d'une infraction au Code de conduite de Mattel, à ses politiques ou à la loi?

Si c'est le cas, ne le faites pas. Si vous n'êtes pas sûr, parlez-en à votre superviseur, à votre représentant RH ou au Service juridique.

Comment cela affectera-t-il les parties prenantes de Mattel?

Quel est l'impact sur les consommateurs, les investisseurs, les employés, les communautés et les autres parties prenantes de Mattel?

Comment cela affectera-t-il ma réputation et la réputation de Mattel?

Vos actes sont-ils compatibles avec les valeurs de Mattel? Jouez-vous franc jeu? Vous sentiriez-vous à l'aise d'expliquer la situation à votre famille ou aux médias? Que vous dit votre conscience? Que vous conseillerait un ami de confiance?

Si vous avez des questions à propos du Code de conduite, vous devriez en parler, exposer vos préoccupations et **demandez de l'aide.**

Moyens de signaler

Un certain nombre de ressources sont à la disposition des employés qui désirent exprimer des préoccupations ou qui ont une question sur un point d'éthique.

- **Votre superviseur ou votre représentant RH local** – Ce sont les personnes qui comprennent le mieux votre travail et les opérations commerciales de votre emplacement et ils devraient être votre première source d'information.
- **Autres experts internes** – Les Services d'audit interne, de sécurité mondiale et juridique sont à votre disposition pour répondre à des questions spécifiques sur le Code de conduite et les politiques de l'entreprise.
- **Sécurité** – Contactez le personnel de sécurité local ou appelez le numéro d'urgence local (911 pour plusieurs sites) s'il y a menace ou danger immédiat sur les lieux de travail.
- **Ligne téléphonique directe sur l'éthique (EthicsLine)** – Un numéro sans frais est à la disposition des employés pour signaler des violations potentielles au Code de conduite ou aux politiques de la compagnie. Dans l'Union européenne, la ligne téléphonique directe sur l'éthique ne devrait être utilisée que pour des signalements en matière de comptabilité, de contrôles comptables internes, d'audits, de corruption et de délits d'initié (des « questions en matière de comptabilité »).

La ligne téléphonique directe sur l'éthique est disponible 24/24 h, 7/7 jours. Des interprètes sont à la disposition des correspondants qui souhaitent utiliser une langue autre que l'anglais pour faire un signalement. Les employés qui appellent la ligne téléphonique directe sur l'éthique sont encouragés à s'identifier, et les informations qu'ils donnent de bonne foi resteront confidentielles, dans la mesure du possible.

Le saviez-vous ?



Les employés peuvent trouver le numéro de la ligne téléphonique directe sur l'éthique sur la page d'accueil de leur site intranet de Mattel.

Les employés peuvent trouver les coordonnées du Service des ressources humaines et du Service juridique sur le site intranet de Mattel.



Comment obtenir de l'aide et exprimer des préoccupations

• Agir pour résoudre les problèmes

Agir pour résoudre les problèmes fait partie de la culture de Mattel.

Mattel fournit aux employés un certain nombre de ressources pour exposer des préoccupations éthiques ou signaler des violations potentielles. Si vous notez une conduite qui, à votre avis, peut être contraire à l'éthique, illégale ou violer le Code de conduite ou des politiques de Mattel, parlez de vos préoccupations à votre superviseur, au Service des ressources humaines, au Service juridique, au Service d'audit interne ou au Service de sécurité mondiale ou appelez la ligne téléphonique directe, et confidentielle, sur l'éthique.

Toutes les questions rapportées seront traitées de façon rapide, équitable et discrète. Les employés doivent collaborer pleinement à toute enquête entreprise par Mattel et ils doivent répondre honnêtement aux questions qui sont posées dans le cadre de l'enquête.

• Les représailles ne sont pas tolérées

Des représailles envers tout employé qui, de bonne foi, rapporte une préoccupation ou un problème d'ordre éthique ou en matière d'intégrité ne seront pas tolérées. Tout employé qui se croit l'objet de représailles pour avoir rapporté de bonne foi un problème ou aidé de bonne foi lors d'une enquête doit sur le champ le rapporter au Service des ressources humaines, au Service juridique ou sur la ligne téléphonique directe sur l'éthique (EthicsLine).

• Conseils supplémentaires

Comme ces lignes directrices sont très générales, il est possible que dans des circonstances inhabituelles, le Code de conduite paraisse ne pas apporter tous les conseils nécessaires. Vous devriez toujours rechercher les conseils et l'accord de votre représentant RH ou du Service juridique avant d'agir d'une manière qui pourrait être en conflit avec le Code de conduite.

De plus, l'octroi d'une dérogation à une disposition quelconque du Code de conduite à un cadre supérieur ou un administrateur doit être approuvée par le Conseil d'administration ou un comité du Conseil et sera, sans délai, communiquée comme le requièrent les lois et les règles applicables de la bourse.

N'oubliez pas



Chaque employé a la responsabilité de soulever et de résoudre les problèmes qu'il rencontre. Quand nous laissons passer des problèmes non résolus ou si nous usons de représailles envers ceux qui les signalent, nous nuisons gravement à nous-mêmes, à Mattel et aux parties prenantes de Mattel.

Tous les signalements seront pris au sérieux, les employés doivent donc faire des signalements de façon responsable, ce qui signifie que les signalements doivent être faits de bonne foi. Vous n'avez pas besoin d'être absolument certain de tous les faits, cependant vous être censé être honnête quand à ce que vous signalez ou ce qui vous préoccupe.

Questions et Réponses

Question : Que se passe-t-il quand j'appelle la ligne téléphonique directe sur l'éthique?

Réponse : La ligne téléphonique directe sur l'éthique (EthicsLine) est gérée pour Mattel par un service extérieur. Votre appel sera répondu par un opérateur qui vous posera une série de questions sur vos préoccupations et qui préparera un rapport qui sera transmis à Mattel. Le comité d'éthique de Mattel (composé de dirigeants des Services juridique, RH, d'audit interne et de sécurité mondiale) fera une enquête sur le problème signalé et prendra les mesures appropriées. Toute information que vous donnez reste strictement confidentielle et ne sera communiquée qu'aux personnes qui doivent la connaître afin d'enquêter ou de prendre des mesures correctives.

Question : Lors d'une réunion avec un grand nombre d'employés de différents services, l'un d'eux a fait un commentaire que vous jugez inapproprié. Devriez-vous le signaler ou pouvez-vous supposer que l'un des participants d'un rang hiérarchique plus élevé s'en chargera?

Réponse : Chaque employé a la responsabilité de soulever et de résoudre les problèmes qu'il rencontre. Vous devriez signaler cet incident à votre représentant RH. Ne supposez pas que quelqu'un d'autre le fera.



Comment obtenir de l'aide et exprimer des préoccupations

Communiquer des préoccupations ou des plaintes en matière de comptabilité ou d'audit

Tout employé peut communiquer de bonne foi à Mattel une préoccupation ou une plainte concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les audits, sans craindre de représailles quelconques, de l'une des façons suivantes (il s'agit de procédures générales qui peuvent varier d'un pays à l'autre en raison des lois et des réglementations locales) :

- Communiquer avec un dirigeant : les employés ayant une plainte à formuler concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les audits peuvent communiquer leur plainte à l'avocat général ou au vice-président de l'audit par écrit, par téléphone ou par courriel.
- Les plaintes des employés soumises par écrit ou par téléphone peuvent être faites de manière confidentielle, dans la mesure du possible. En raison de contraintes techniques, les courriels ne peuvent pas être anonymes.
- Appeler la ligne téléphonique directe sur l'éthique : la ligne téléphonique directe sur l'éthique de Mattel permet aux employés de formuler des plaintes concernant la comptabilité, les contrôles comptables internes ou les audits, de façon confidentielle dans la mesure du possible.





Ne l'oubliez pas, chaque employé – quelque soit le poste, le lieu ou la fonction – a la possibilité et la responsabilité de contribuer au succès de Mattel en suivant ces normes et en agissant avec intégrité à chaque jour.

**NE CESSEZ
JAMAIS DE
JOUER LE JEU**



CRÉER L'AVENIR DU JEU



Ce document contient le texte du Code de conduite de Mattel ainsi que des aides à l'apprentissage (comme des Questions et réponses, « Le saviez-vous? », des « Rappels » et des choses « À faire et ne pas faire ») destinées à faciliter la compréhension des principes contenus dans le Code. Le texte du Code de conduite est encadré en rouge. Une version « texte seul » du Code est aussi disponible au www.mattel.com.